

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

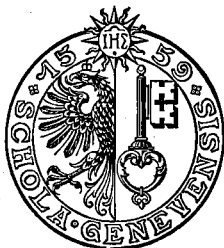
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1948

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTIONS ET RAPPORTS
DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

1948

ALLOCUTION DU RECTEUR

M. le professeur Paul-Edmond MARTIN

A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

le 5 juin 1948

L'ANNÉE 1946-1947 avait augmenté la population de notre Université dans des proportions à la fois considérables et surprenantes. En conséquence une activité intense répondit aux nécessités de l'organisation des enseignements et de la vie universitaire. L'année présente, 1947-1948, ne marque pas un temps d'arrêt et de régression, tant pour l'affluence de nos élèves que pour notre volonté de leur offrir un milieu favorable. Au contraire. Mais les premières mesures d'urgence prises et l'accoutumance aidant, c'est avec plus de calme et de tranquillité que l'Université de Genève a poursuivi sa tâche, sans perdre de vue que ses responsabilités, elles aussi accrues, réclamaient un nouvel effort.

Il nous appartient donc, dans cette revue rétrospective, de mettre en parallèle notre existence et les leçons que nous croyons devoir en tirer.

Si nous sommes heureux de constater que l'Université de Genève attire beaucoup d'étudiants, nous n'en tirons nulle vanité, car nous savons que c'est là un phénomène d'ordre général et qui n'est pas dû à des mérites exceptionnels de notre part. Mais tout de même nous osons croire que cette rencontre à Genève d'étudiants de nations diverses a bien quelque rapport avec une situation et un esprit que nous tenons à maintenir. Nous n'oublions pas que pour leur donner place nous recourons souvent à des moyens de fortune et que leur confort dans nos auditoriums et nos laboratoires est loin d'être parfait.

Ce qui est encore plus regrettable, nous sommes obligés de refuser chaque semestre des demandes d'immatriculation, les laboratoires des Facultés des Sciences et de Médecine n'étant

pas indéfiniment extensibles. L'essentiel n'est en effet pas le nombre mais les possibilités de travail. Il n'en reste pas moins que, sauf événements imprévus, le recrutement de nos élèves ne semble pas devoir fléchir dans les années qui vont venir.

Les tableaux que nous publions en annexes de nos listes des assistants et étudiants procurent, à qui veut les étudier plus à loisir, des données statistiques détaillées. Il suffira donc de dire ici que nous avons atteint les chiffres suivants : au semestre d'hiver 788 immatriculations, 2318 étudiants inscrits ; au semestre d'été 250 immatriculations.

Les étudiants nationaux forment le 50% de ces totaux. Les Facultés se classent dans l'ordre suivant : Sciences économiques et sociales, 567 ; Médecine, 533 ; Lettres, 508 ; Sciences, 343 ; Droit, 253 ; Architecture, 54 ; Théologie, 50.

Les plus forts contingents d'étudiants étrangers sont : Etats-Unis 306, Palestine 112, France 71, Iran 68, Grande-Bretagne 54. Parmi les nouveaux venus, signalons encore quelques étudiants des Indes, de l'Afghanistan.

Nous avons continué à entretenir les meilleurs rapports avec les étudiants des Etats-Unis et leurs directeurs, pour les vétérans MM. Hayes et Dickins, pour Smith College M^{mes} Doty et Koffka, pour l'Université de Delaware M. le professeur Clapp et M^{me} Kleinschmidt. Le 12 juillet 1947, M. William S. Carlson, recteur de l'Université de Delaware, nous a honorés de sa visite. L'Université de Delaware a depuis de longues années pris à sa charge l'organisation d'un séjour d'un an en Europe d'étudiants américains. Il s'est trouvé que, cette année, aucun ressortissant de l'Etat de Delaware n'a pris place dans le contingent venu à Genève. Pour cette raison les autorités législatives de l'Etat ont pris la décision de supprimer les crédits affectés à cette intéressante entreprise. Il en résulte que l'année prochaine nous ne reverrons pas nos amis de Delaware et leurs sympathiques élèves. Nous le regrettons profondément et nous souhaitons que ce ne soit là que partie remise et économie temporaire. En tout cas les liens que nous avons noués avec nos collègues et nos hôtes de deux années ne se relâcheront pas et nos relations resteront actives tout aussi bien que nos souvenirs cordiaux et émus.

Que font les autorités genevoises et nous-mêmes pour répondre à l'appel de si nombreuses volées d'étudiants et pour être dignes de leur confiance. Beaucoup de choses sans doute et dont il sera parlé ici même, mais qui se résument dans des chiffres non dépourvus d'éloquence :

Les dépenses de l'Etat de Genève au titre de l'Université sont, sans déduction des recettes, de l'ordre de 3.000.000 francs sur un total de 75.000.000, dont 11.000.000 pour l'instruction publique. Pour le rééquipement des laboratoires, la somme de 100.000 francs a été maintenue au budget de 1948.

A ces chiffres il faudrait, pour être complet, ajouter les dépenses de la Ville de Genève pour la Bibliothèque publique et universitaire, le Museum, le Conservatoire et jardin botaniques. Il est bien possible que les autorités et les fonctionnaires municipaux pensent que nous sommes parfois bien encombrants. La Bibliothèque n'est-elle pas le lieu propice où nos séminaires de sciences morales ont trouvé à se loger et la grande salle ne fut-elle pas cet hiver plus que remplie par des lecteurs fournis par nos Facultés ? Ce spectacle ne peut être cependant que fort réjouissant. Il prouve que nos étudiants travaillent et que le voisinage des livres leur est nécessaire. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, nous arrivons à établir des régimes d'usage et de cohabitation qui sont dans l'intérêt des deux parties. Nous avons donc le pressant devoir d'exprimer ici notre reconnaissance aux autorités cantonales et municipales pour la grande place que l'Université tient dans leurs préoccupations et pour les multiples attentions qu'elles ont pour notre maison. M. le Conseiller d'Etat Albert Picot a la responsabilité de nos actes et la tâche délicate de gérer, défendre et représenter nos intérêts. Il le fait avec la plus entière bonne grâce et la plus sûre compétence. Il sait que notre gratitude lui est acquise, de même qu'à tous ses collègues du Conseil d'Etat et à ses auxiliaires du Département de l'Instruction publique, avec lesquels nos relations sont constantes et amicales. M. le Secrétaire Grandjean sait découvrir des solutions rapides et pertinentes et M. Merlo n'oublie jamais les intérêts financiers qui lui sont confiés.

A la Ville de Genève nous ne comptons que des amis au sein du Conseil administratif. M. le conseiller Noul est le digne successeur de notre collègue M. Samuel Baud-Bovy. Les directeurs de ses Instituts sont continuellement associés à notre effort, sans perdre pour cela de vue qu'ils ont la responsabilité des collections municipales.

Je vous ferai grâce, Mesdames et Messieurs, des menus détails de notre entretien matériel, de nos histoires de concierge et de nettoyages. Disons cependant que le Département des Travaux publics, malgré la surcharge de ses attributions et de son budget, ne nous oublie pas, preuve en soit, entre plusieurs,

les réparations effectuées au laboratoire de chimie analytique où M. le professeur Paul-E. Wenger a pu installer ses appareils les plus récents et les plus perfectionnés, et à l'Institut de botanique.

D'autres Instituts, comme celui d'anatomie, attendent leur tour et leurs projets sont prêts. Mais le moment semble s'approcher où les grandes transformations du projet du recteur Bujard sortiront du domaine du rêve. Le Grand Conseil, par la loi du 24 avril 1948, a mis au programme ses 43.500.000 francs de dépenses pour de grands travaux : la construction de l'Institut de physique, celle des polycliniques et de la Clinique infantile, des aménagements à la Clinique d'ophtalmologie, la reconstruction de l'auditoire de l'Ecole de médecine, l'édification d'un Institut d'hygiène.

Le second concours pour la construction du Museum se prépare et la Ville de Genève, dans un avenir, espérons-le, point trop éloigné, pourra mettre en chantier la construction du Musée d'histoire naturelle, ce qui entraînera la cession du Museum actuel à l'Etat et son équipement pour des fins universitaires.

Le régime transitoire dans lequel nous vivons se prolongera certainement encore quelques années, mais un avenir plein de promesses s'ouvre à nous.

En attendant cet avenir, il faut s'occuper du présent et du présent le plus immédiat. Il s'agit, en l'espèce, du fonctionnement de nos services administratifs et des opérations d'enregistrement des inscriptions à la caisse de l'Université. Les tentatives qui ont été faites dans ce sens, sur le modèle d'autres Universités, avaient comme but une simplification qui évite l'engagement de personnel supplémentaire et gagne du temps pour les professeurs et les étudiants. Il faut avouer que les mesures prises n'ont pas toutes donné satisfaction, notamment en ce qui concerne les certificats de laboratoires et de conférences et les signatures dans les livrets d'étudiants. Une conciliation a été cherchée entre les usages anciens les plus légitimes et les innovations et, l'expérience aidant, on finira bien par trouver les procédés qui répondront à ces diverses exigences. Espérons tout de même que les étudiants achèvent plus rapidement leurs formalités d'inscription et que la machine enregistreuse dont notre caisse a été prouvée faciliter la tâche de nos comptables, sans toutefois nuire en rien à l'impeccable tenue des écritures de notre caissier, M. Michaud.

Le recteur se rend compte de la tension imposée à tous

les employés de l'Université par un travail continu et intense qui se prolonge fort tard et qui doit être accompli sans défaillance et avec bonne humeur pour le succès des innombrables démarches dont nous sommes l'objet. S'il en avait ici le temps et la place il ne serait point embarrassé pour décrire les mérites du personnel auquel préside l'infatigable secrétaire de l'Université, M. Hermann Blanc, aidé du secrétaire des doyens, M. François Lachenal, et du caissier, M. Gustave Michaud, soit d'adresser de justes louanges à M^{lles} Copponex, Hari, Ronchi, Charlet et Grosselin, à MM. Jaccard, Berner, Lacroix.

Il vous laissera le soin, Mesdames et Messieurs, de compléter par vos propres témoignages ce que son exposé a de trop sommaire.

* * *

Profondément attachée à tous ceux qui la servent, l'Université est particulièrement sensible aux deuils qui l'atteignent, aux séparations qu'elle éprouve.

C'est pendant les vacances, le 25 août 1947, à Genève, qu'André Oltramare lui a été enlevé. Sa santé, sérieusement atteinte et qu'il ne ménageait point, avait déjà inspiré de vives inquiétudes à ses amis et à ses collègues. Obligé temporairement à diminuer ses enseignements, il avait repris toute sa tâche à la fin du semestre d'été et le temps des vacances semblait devoir lui apporter avec le repos une amélioration sensible. Il lui était dur, comme il l'a écrit, de mesurer au compte-gouttes un reste d'activité de faire « vie qui dure ». A peine avait-il renoué le contact avec les multiples obligations dont il ne pouvait se séparer qu'une nouvelle crise de la maladie l'emportait. Le volume publié sous le titre de « In Memoriam » a pieusement recueilli les témoignages de ceux qui l'ont vu à l'œuvre et les documents de sa pensée.

Homme d'action, conseiller d'Etat, conseiller national, réformateur social, créateur et initiateur d'œuvres et de mouvements, écrivain et polémiste, pacifiste et pédagogue idéaliste, André Oltramare reste pour nous un merveilleux latiniste, un grand professeur, un collègue d'une haute culture et d'un constant dévouement à l'Ecole à laquelle sa vie était intimement liée. Maître de latin au Collège de Genève pendant dix-neuf années, il était conseiller d'Etat lorsqu'en 1926 il soutint à la Faculté des Lettres sa thèse de doctorat, *Les origines de la diatribe*

romaine. L'année suivante, il succédait à son père, Paul Oltramare, et à son grand-père, André Oltramare, dans la chaire de langue et de littérature latines. De 1932 à 1938, il fut le doyen de sa Faculté. Joignant bientôt à son enseignement philologique celui de l'histoire romaine, Oltramare eut la charge pendant vingt années de l'initiation de ses élèves à la culture et à la civilisation de Rome, en même temps que celle de la formation linguistique des licenciés. Grâce à son expérience consommée, à ses vastes connaissances des textes, à son esprit aussi ouvert à la compréhension des faits et des institutions de l'antiquité qu'à ceux de l'actualité, il sut mener de pair les attributions de ces délicates fonctions de professeur, celles de la technique, la grammaire, le vocabulaire, la syntaxe, les corrections et les exercices, et la synthèse, la restitution et l'explication de l'ancienne Rome, telle qu'il la retrouvait dans les monuments de sa littérature et de son histoire.

L'Université avait en lui un véritable maître, par la valeur de son érudition et l'autorité de sa personne et la Faculté des Lettres, consciente de la place de tout premier rang qu'il tenait dans ses chaires, se rend compte de ce qu'elle a perdu avec lui.

L'Université ne doit pas oublier ce qu'André Oltramare a mis de désintéressement et de civisme dans son attitude de professeur et d'intellectuel, non seulement comme magistrat et comme doyen, mais dans les entreprises d'ordre social et humanitaire que l'on ne peut séparer de sa vocation de savant. Sa création de « Pour l'Avenir » a fait ses preuves. Les Bibliothèques modernes prospèrent et s'augmentent. Les cours de moniteurs appartiennent aux tendances les plus fécondes de la neutralité active de la Suisse.

L'œuvre écrite comme l'œuvre vécue d'André Oltramare demeurent pour nous un honneur et un exemple.

Alfred Lendner, professeur honoraire de l'Université, est mort à Genève le 4 janvier 1948 à l'âge de 75 ans.

Naturaliste enthousiaste, botaniste de la meilleure tradition genevoise, il était pharmacien diplômé lorsqu'en 1897, élève de Robert Chodat, il acheva sa thèse de doctorat, pour devenir pendant de longues années l'assistant et le collaborateur du maître. Plus que la pratique de la pharmacie, c'est l'enseignement, la recherche scientifique, l'exploration et la description des plantes qui l'attiraient et le retinrent. Maître au Collège et à l'École d'horticulture, il est nommé en 1906 professeur extra-

ordinaire de pharmacognosie, professeur ordinaire en 1921, puis administrateur de l'École de pharmacie, enfin professeur honoraire lors de sa démission en 1939. Alfred Lendner a donné une nouvelle impulsion à sa chaire, s'intéressant à ses élèves, leur donnant les principes d'une méthode que sa science adaptait à la pratique, exerçant son influence bien au-delà du temps et de leurs semestres, bien plus loin que nos frontières. Ses publications nombreuses montrent que les problèmes de la physiologie végétale, de la mycologie, de la microbiologie, de la pathologie, lui étaient également accessibles. La systématique lui doit des ouvrages qui font autorité, et c'est sur le terrain et par ses propres cultures qu'il vérifiait ses descriptions.

Par la sécurité et la conscience de sa recherche comme de son enseignement, Alfred Lendner a donné à notre Université une longue suite de services avec une modestie qui ne faisait point oublier sa rare valeur. Dans sa retraite, il a tenu à lui témoigner son attachement en restant président du comité de la Caisse-maladie des étudiants.

A l'émotion provoquée dans les milieux les plus divers par la mort inattendue du Dr Charles Martin du Pan, survenue le 7 janvier 1948, on a pu mesurer l'estime dans laquelle était tenu cet excellent chirurgien, les nombreuses amitiés qui lui étaient acquises et les bienfaits de sa généreuse activité. Né à Genève en 1878, Charles Martin du Pan avait terminé par le doctorat à Berne, en 1905, ses études de médecine. Privat-docent à la Faculté de Genève en 1915, il exerça ses qualités précieuses d'opérateur pendant quarante années au service de chirurgie de l'Hôpital des enfants malades de la rue Gourgas. En 1931, il succéda au Dr Machard comme directeur de l'Asile de Pinchat fondé par son père, le Dr Edouard Martin. Sa longue expérience, son habileté, ses recherches personnelles le désignaient d'emblée pour l'enseignement de l'orthopédie infantile pour lequel il fut nommé chargé de cours à la Faculté de médecine en 1938. Les étudiants ont été ainsi en contact avec une personnalité d'élite aussi entraînante par son savoir et ses capacités scientifiques que par la noblesse de son caractère.

Elie Le Coultre, après une brillante carrière d'ingénieur-électricien en Italie, était revenu dans sa ville natale en 1925 et avait accepté de professer au Technicum de Genève et de diriger le laboratoire d'électricité. La Faculté des sciences voulant développer les connaissances de ses étudiants en électricité

industrielle obtint la collaboration du Technicum pour l'utilisation de son laboratoire. En 1940, Elie Le Coultre fut nommé chargé de cours et désormais il s'occupa avec le plus grand dévouement des élèves que la Faculté des sciences lui envoyait. Il organisa pour eux des conférences d'électricité et des travaux pratiques qui eurent un complet succès.

Arrêté au semestre d'hiver par les soins de sa santé, Elie Le Coultre est mort à Genève le 26 mars 1948. L'Université qui avait appris à connaître ses qualités professionnelles et sa valeur morale partage le deuil de sa famille et de ses collègues de l'Ecole des Arts et Métiers.

Durant ces dernières années, les collègues du Dr Pierre-Marie Besse ont été les témoins de sa résistance à la maladie et de sa vigueur morale. Par un effort prolongé, il avait tenu à faire ses cours jusqu'au temps de sa limite d'âge et de sa nomination de professeur honoraire en 1947. De plus en plus immobilisé et souffrant, il n'avait point fléchi dans son intelligence et dans l'intérêt qu'il portait à ses travaux. Son énergie ne l'a quitté qu'avec la vie. Il est mort à Genève le 3 mai 1948.

Né en Valais le 15 mai 1877, docteur en médecine de Genève en 1901, privat-docent en 1913, chargé de cours en 1931, Pierre-Marie Besse fut nommé professeur ordinaire de diététique, de physiothérapie, hydrologie et climatologie médicales le 21 novembre 1934. Dès 1921, en effet, il était médecin chef de l'Institut de physiothérapie de l'Hôpital cantonal de Genève.

Le professeur Besse a fait preuve dans sa féconde carrière d'un esprit créateur et novateur dans diverses directions de la médecine, tant sur le plan de la recherche scientifique que dans celui de la pratique. La physiothérapie, la kinésithérapie, le massage, la cuisine diététique à l'Hôpital cantonal lui doivent, en tant que services, leur origine et leur développement. Il a dirigé ces instituts avec autant de compétence que de dévouement à ses malades et ses idées en matière d'hygiène publique, de plein air et de balnéologie, de massothérapie, ont eu certainement une action très nettement marquée, grâce à ses publications et à ses enseignements comme par les propositions qu'il développait au temps où il siégea au Conseil Municipal et au Grand Conseil.

Son humanité allait de pair avec son désintéressement et sa fidélité à ses convictions, ce qu'ont unanimement attesté les témoins de son œuvre.

Tout récemment, le 28 mai, un dernier deuil atteignait l'Université et plus particulièrement la Faculté de théologie, en la personne de M. John Gaillard, professeur honoraire. Bachelier en théologie en 1889, pasteur à Genève dès 1894, John Gaillard avait été nommé en 1915 professeur ordinaire à la Faculté de théologie où, jusqu'en 1937, il enseigna la théologie pratique et la morale. Auteur de manuels d'histoire de l'Eglise et d'instruction religieuse, il témoigne, par ses publications, de ses connaissances en philosophie morale dont il savait exposer avec clarté les problèmes les plus actuels. Sa culture théologie et la fermeté de sa doctrine apparaissent également dans les nombreux articles qu'il donna au *Signal*, au *Progrès religieux*, au *Protestant libéral*. Quelques mois avant sa mort survenue à l'âge de près de 81 ans, il rédigeait encore ce dernier journal et lui consacrait l'effort d'une pensée restée lucide et pénétrante.

Le 11 décembre 1947, nous avons perdu un de nos docteurs *honoris causa* en la personne de M. Gottlieb Bachmann, à qui l'Université avait conféré le grade de docteur h.c. ès sciences économiques lors du 375^e anniversaire de sa fondation.

M. le juge fédéral Robert Guex, décédé en janvier 1948, avait été professeur de droit commercial de 1923 à 1926.

Diverses causes de départ sont venues modifier la composition du corps professoral de l'Université.

La démission de M. le professeur Edgard Milhaud est due à la limite d'âge fixée par la loi. Elle n'en est pas moins dommageable. Professeur ordinaire d'économie politique le 2 juillet 1902 à la Faculté des lettres et des sciences sociales, puis dès 1915 à la Faculté des sciences économiques et sociales dont il a été le doyen de 1915 à 1918, M. Edgard Milhaud aura enseigné dans notre Université durant 46 ans et sa carrière universitaire n'est point terminée puisqu'il nous reste en qualité de professeur honoraire. Le simple rappel de ces dates vous fait apparaître la somme des travaux consacrés à notre Université par M. Milhaud, ses cours, ses conférences à des générations d'étudiants en sciences économiques et en droit, sa suite imposante de publications jalonnée par les *Annales de la Régie directe*, l'*Enquête sur la production* et ses derniers livres qui sont des appels émouvants et passionnés à la paix, à la sécurité internationale, à l'ordre, à la justice dans le monde. Mais pas plus que l'espoir l'œuvre

n'est arrivée à son terme. Nous voulons pour M. Milhaud des loisirs aussi féconds que l'ont été ses années d'intense activité parmi nous.

Malgré sa jeunesse, M. Jean Weigle a déjà 18 années de professorat dans la chaire ordinaire de physique expérimentale de la Faculté des sciences. Docteur ès sciences de Genève en 1923, il nous est venu de l'Université de Pittsburg où il fut également professeur de 1924 à 1930. Sa réputation bien établie fait que les Etats-Unis veulent nous l'enlever. C'est pour lui un honneur et pour nous aussi. Nous osons cependant espérer que nous ne le perdrons pas tout entier et que d'une façon ou d'une autre l'Université continuera à compter sur sa collaboration régulière.

Le Conseil d'Etat a accepté, par arrêté du 17 février 1948, la démission de M. Augustin Lombard, chargé de cours et chef des travaux de géologie. M. Lombard occupe actuellement une chaire importante à l'Université libre de Bruxelles. Nous regrettons d'être privé de ses services et de son aimable concours, mais nous sommes heureux pour lui de la carrière qui s'ouvre devant lui et nos meilleurs vœux l'accompagnent en Belgique.

Le 19 juillet 1947 un accident de montagne survenu aux Aiguilles des rochers de Bertol enlevait à l'affection de sa famille et à celle de ses camarades Hans-Ulrich von Waldkrich, étudiant en médecine et sportif très entraîné. Nous nous sommes associés au deuil de ses parents qui, vous le verrez dans un instant, ont tenu à nous laisser de leur fils un souvenir durable et touchant.

Blaise Roch, qui vient de trouver la mort au cours d'une excursion scientifique de l'Ecole polytechnique fédérale, était inscrit à notre Faculté des sciences depuis 1942 et jusqu'au semestre d'hiver de cette année. Les sentiments d'affection que nous éprouvions pour lui et que nous ressentons également pour plusieurs membres de sa famille nous font douloureusement éprouver cette fin tragique.

* * *

Si le *Dies Academicus* est un jour du souvenir, il est aussi celui de la reconnaissance. Car ne l'oublions pas, l'œuvre de l'Etat pour le soutien des études supérieures est de celles qui ne

découragent pas les initiatives volontaires dont l'Université du reste aurait de la peine à se passer. Nous avons, en effet, de nouvelles raisons d'exprimer notre profonde gratitude.

Après l'effort de l'an dernier, les contributions au Fonds Général ont, bien sûr, été sollicitées avec moins d'insistance. Elles ne se sont cependant point totalement arrêtées et il conviendra à l'avenir de maintenir leur permanence. C'est dans ce but que les conférences d'orientation sur les méthodes et les instruments de travail de nos instituts se sont continuées. Le microscope électronique a été expliqué à l'Aula par MM. les professeurs Edmond Grasset et Fernand Chodat et par M. Richard Extermann, docteur ès sciences. M. le professeur Arthur-Jean Held a fait défiler sur l'écran et commenté une riche série de clichés relatifs à la structure des tissus vivants.

Le Fonds général s'augmente donc progressivement selon les normes prévues et par de nouveaux dons. Il est actuellement de Fr. 450.000, — ce qui, pour l'année, représente une augmentation de Fr. 20.000.

Le Syndicat suisse de la chimie, constitué par les industriels pour parer aux difficultés nées de la guerre, procédant à sa liquidation, a voulu faire servir ses disponibilités aux études universitaires de chimie. La part attribuée à Genève doit faciliter les travaux des étudiants et des professeurs. Elle est de Fr. 92.000 et ne pourra pas être capitalisée. Le règlement arrêté pour son emploi associe aux professeurs de chimie M. Alfred Vernet, lui aussi chimiste et industriel, auquel, nous pouvons bien le dire aujourd'hui, est en grande partie due cette magnifique libéralité.

La Société Académique continue ses soins éclairés pour parfaire notre budget extraordinaire, et son rapport annuel témoigne des besoins auxquels elle répond comme de sa constante préoccupation d'élargir son programme. L'un de ses anciens présidents et notre fidèle ami, M. Gustave Hentsch, a augmenté le capital du prix fondé en 1844 et qui porte le nom de Charles Hentsch. Cette année, chose particulièrement regrettable, malgré les dispositions très libérales de son concours, le prix Hentsch n'a point eu de concurrent. Il en sera tout autrement, nous en sommes sûrs, l'an prochain.

Grâce aux interventions de MM. les conseillers d'Etat Perréard et Picot, la très belle bibliothèque de notre regretté collègue Charles Bally a pu être acquise par l'Etat au bénéfice de la Faculté des lettres. M^{me} Charles Bally a tenu à préparer

ce transfert par un long et minutieux travail de classement et la peine qu'elle a prise est une attention de plus en faveur de la Faculté et de la science que son mari a illustrée.

Le pris de croquis qui va tout à l'heure être attribué à un élève de l'Ecole d'Architecture est dû à un généreux anonyme. Celui de la maison Vacheron et Constantin sera annoncé pour l'année prochaine. Il sera constitué par une montre dont je n'ai pas besoin de vous dire la qualité, et récompensera un travail d'astronomie, de physique ou de mathématiques.

Le Bureau du Sénat a encore eu le plaisir d'enregistrer une série de dons de natures diverses mais tous de valeur et d'intérêt certains : de M^{me} Gustave Martin, celui de la bibliothèque du professeur Charles-Eugène Guye destiné à l'Institut de Physique, de M. Maurice Thudicum les manuscrits de son père, Georges Thudicum, concernant son enseignement de phonétique, de M. le professeur Jean-Aimé Baumann, son cabinet d'anthropobiométrie pour l'Institut d'anatomie, de M. Edgar Nettelbeck, l'affiche de H. van Muyden pour le Jubilé de l'Université de 1909, de M. J. R. Roques un paysage d'Islande peint par son grand-père Carl Vogt.

Ce sont là des preuves d'intérêt et de confiance qui ne nous laissent point indifférents. Il en est d'autres encore. Récemment nous avons reçu la visite d'un délégué de la section des humanités de la Fondation Rockefeller qui tenait à se rendre compte sur place des directions que nous donnons aux Facultés qui peuvent se réclamer de ce beau nom et à nous mettre au courant des buts poursuivis par la Fondation. Nous n'oublions pas qu'une autre section de la Fondation Rockefeller subventionne depuis 21 ans l'Institut universitaire de hautes études internationales actuellement plus prospère et plus utile que jamais.

* * *

Les problèmes qui touchent à l'organisation des enseignements ne cessent pas de se présenter aux autorités compétentes et nécessitent de leur part des études et des propositions qui nous font échapper au danger de cristallisation et d'ankylose d'un système intangible. Il s'agit essentiellement d'assurer un régime approprié à des instituts qui ne rentrent pas exactement dans le cadre des Facultés mais les complètent tout en conservant une certaine autonomie. C'est ainsi que le Conseil d'Etat a approuvé le 30 décembre 1947 le règlement de l'Institut ou

Centre d'études slaves et qu'après l'Université, le Gouvernement et le Grand Conseil ont admis le rattachement de l'Institut des sciences de l'éducation à l'Université. Jusqu'alors cet Institut, dont on sait la valeur et la renommée, ne nous appartenait que par le moyen d'une convention. Le Département de l'Instruction Publique a fait un pas de plus et a introduit dans le budget cantonal un poste qui lui donne un caractère public et officiel. Nous sommes reconnaissants à M. le conseiller d'Etat Picot d'avoir pris en mains avec hardiesse le sort de l'Institut et au Grand Conseil d'avoir voté les crédits nécessaires à cette réalisation. Les règlements qui consacreront l'appartenance de l'ancien Institut Rousseau fondé par Edouard Claparède sont en pleine élaboration et le nouveau régime fonctionnera sans doute dès le semestre prochain. Nous en attendons beaucoup.

Vous serez peut-être étonnés de ce que Genève, qui n'est pas un port de mer et pas encore un port fluvial songe à devenir le siège d'une école de commissaires de la marine. Rassurez-vous, il n'est pas question de faire renaître de ses cendres le légendaire amiral suisse mais bien de donner aux candidats aux postes d'administrateur du commerce maritime une préparation qu'ils trouveront sans trop de peine à la Faculté des sciences économiques et sociales. Ce projet nous est venu de sociétés maritimes qui estiment pouvoir obtenir sur terre ferme et dans une Université les éléments d'instruction générale de leur personnel qu'elles spécialiseront ensuite à la mer. La confiance qu'elles nous ont témoignée nous a particulièrement honorés et nous nous sommes mis au travail dans l'espoir d'aboutir prochainement.

* * *

Il est évident que l'Université, qui compte tant d'amitiés et de soutiens, ne vit pas repliée sur elle-même et que, pour vivifier et renouveler son inspiration, elle doit pousser ses antennes bien au delà de nos frontières. C'est dans ce but qu'elle tient sa place dans la Conférence des Recteurs suisses, qui s'est donné cette année des statuts et qui s'efforce de promouvoir la collaboration des Hautes Ecoles. A la demande du Département fédéral de l'intérieur, la Conférence a pris part, les 25 et 26 juillet 1947, à des entretiens à Berne avec les représentants des ministères français des Affaires étrangères et de l'Education nationale. Il ne s'agissait pas, comme on a pu le croire, de négociations qui mèneraient à un accord culturel entre les deux pays,

mais d'un échange de vues entre universitaires français et suisses sur les missions de professeurs, sur des bourses d'études et sur les équivalences. Les résultats les plus immédiats ont été les facilités accordées par la Direction française des affaires culturelles aux professeurs français appelés à faire des conférences en Suisse.

Le nombre considérable de savants étrangers qui ont trouvé chez nous des auditoires attentifs et captivés montre assez l'intensité de nos relations extérieures. La liste de ces hôtes est trop longue pour prendre place dans cet exposé. Mais il suffira de rappeler les conférences de M. Charles Dartigue, professeur à l'Université de Bordeaux, de M. Emile Borel, membre de l'Institut et de M. Charles Hauter, doyen de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, pour faire connaître le sens des entretiens de Berne. Et ce n'est là qu'un début qui encouragera à d'autres initiatives moins officielles et s'étendant à d'autres pays.

A l'avenir, les Universités suisses se communiqueront mutuellement les voyages de collègues étrangers prêts à passer d'une ville à l'autre. Le Sénat de l'Université de Genève a pour sa part édicté certaines règles pour ces invitations.

A Genève et en Suisse, l'Université ne reste jamais à l'écart des grandes manifestations nationales ou scientifiques et suit avec le plus vif intérêt les réunions et les congrès dont les objectifs s'apparentent aux siens et qui tiennent souvent leurs séances sous son toit. Il en fut ainsi le 30 août 1947 de la session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles, sous la présidence du professeur Paul Wenger. Le 16 octobre 1947, c'est à Lausanne que la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud célébra son centenaire auquel les Universités romandes furent, comme il était naturel, associées. Le 18 octobre, à Genève, l'Université participait au cinquantenaire de la Société du musée historique de la Réformation, fondée et présidée par M. Eugène Choisy, professeur honoraire, notre vénéré collègue.

Nous sommes extrêmement sensibles à toutes les attentions qui nous sont témoignées, à la place qui nous est faite dans de si nombreuses séances et assemblées. Nous nous efforçons d'être partout où notre présence affirme notre attachement à une œuvre, à une initiative, à un travail. Bien souvent nous retrouvons dans ces occasions l'effort de nos collègues ou l'esprit de notre maison. Je n'ai pour le prouver qu'à mentionner, parmi

les invitations qui nous parviennent, celles qui concernent les Rencontres Internationales ou le Centenaire de la Caisse hypothécaire du canton de Genève.

Et nous avons aussi nos fêtes, nos anniversaires patriotiques et nos réunions plus intimes dont la plus significative fut, le 19 décembre 1947, le dîner que nous avons tenu à organiser en l'honneur de M. le conseiller d'Etat Albert Picot, président du Conseil National. En même temps qu'à lui, notre hommage s'est adressé aux trois conseillers d'Etat qui depuis vingt ans ont dirigé notre Instruction publique.

* * *

Mais il est grand temps que nous abordions les chapitres essentiels de notre activité, soit ceux qui concernent les enseignements et les étudiants. Evidemment il ne peut s'agir de définir la place qui revient à chacun de ces enseignements et d'en faire le « grabeau » comme l'on disait autrefois à Genève. Le « grabeau », soit l'appréciation, se fait dans l'esprit de ceux qui le reçoivent, par l'impression qu'ils en ressentent, l'influence qui s'exerce sur eux et surtout par l'impulsion au travail personnel qui leur est donnée. Ce sont là des résultats qui n'apparaissent pas immédiatement et qui se révéleront plus tard. Nous pouvons assurer qu'ils ne sont point négligeables mais les seules données qui nous soient immédiatement perceptibles sont celles qui s'inscrivent dans nos programmes. Voyons donc les modifications introduites dans nos Facultés.

A la Faculté des sciences, M. André Ammann, docteur ès sciences mathématiques, a été nommé professeur extraordinaire d'algèbre, par arrêté du Conseil d'Etat du 30 décembre 1947. Il reprend ainsi l'enseignement de M. le professeur Fehr temporairement assuré par des suppléants.

A titre de chargé de cours, M. Antoine van der Wyk, docteur ès sciences, donnera deux heures de cours sur la chimie des colloïdes et M. Jean Deshusses, chimiste cantonal, reprend de M. Pierre-Henri Balavoine l'enseignement théorique et pratique d'analyse des denrées alimentaires, en qualité de chargé de cours. La liste des privat-docents s'est augmentée des noms de MM. Charles Ferrière pour l'entomologie, de M. André Houriet pour la physique nucléaire et de M. René Clausen pour la protection des plantes.

La Faculté des lettres s'est préoccupée des très nombreux étudiants étrangers qui ont besoin d'un complément ou d'une initiation dans la connaissance et la pratique de la langue française. Le Séminaire de français moderne et l'Ecole pratique de langue française ont dû organiser de nouveaux enseignements ou doubler ceux qui étaient déjà portés au programme. Auparavant les Cours de vacances, confiés à M. Paul Collart sous la direction de M. le professeur Alexis François, avaient eu le plus complet succès. Ils ont réuni un total de 550 élèves. L'Ecole d'Interprètes, dirigée par M. le professeur Antoine Velleman — qui vient d'être nommé professeur honoraire par le Conseil d'Etat le 1^{er} juin 1948 — est plus florissante que jamais. Elle compte actuellement 500 élèves. Cette affluence, de même que le grand nombre de candidats aux divers diplômes et la multiplicité des enseignements entraînent des adaptations constantes du statut de l'Ecole et des modifications de son règlement.

Pour les conférences de la Faculté, il apparaît de plus en plus que le concours des assistants est devenu non seulement utile mais indispensable, tant le nombre des participants est fort. Pour que le travail soit vraiment profitable, le doublement des conférences s'est souvent imposé ; une meilleure répartition des élèves est en outre fort désirable. Ceci se remarque surtout aux conférences dirigées par M. le professeur Marcel Raymond, partiellement remplacé au semestre d'été par MM. Charles Fournet et Henri Morier.

M. Paul Collart a été nommé le 14 juin 1947 chargé de cours pour l'épigraphie latine et grecque. Il a désiré en conséquence être déchargé des fonctions — qu'il a remplies avec tant de talent — de directeur des Cours de vacances. Pour le remplacer, la Faculté a fait appel à M. Charles Maystre, docteur ès lettres, par ailleurs nommé chargé de cours d'égyptologie, et à M. François Pache, licencié ès lettres. Nous leur souhaitons à tous deux le meilleur succès dans la prochaine campagne qu'ils vont entreprendre.

M. le professeur Sven Stelling-Michaud ayant obtenu un congé d'une année, MM. Henri Naef et Paul Geisendorf, tous deux docteurs ès lettres et chargés de cours pour la dite année, ont repris l'un le cours d'histoire moderne, l'autre la conférence d'histoire moderne.

Après une longue attente et grâce à la haute compréhension du Département de l'instruction publique, la chaire de philologie

romane a été reconstituée au profit de M. André Burger, professeur à l'Université de Neuchâtel, nommé professeur ordinaire le 20 août 1947.

Pour la langue et la littérature latines, la suppléance de ces enseignements, vacants par suite de la mort de M. le professeur André Oltramare, a été assurée par M^{lle} Esther Bréguet, docteur ès lettres, et M. Robert Godel, licencié ès lettres.

Dans la Faculté des sciences économiques et sociales, M. le professeur William Rappard sera en congé à partir du début de juin. Il se rend à San Francisco comme délégué du Conseil fédéral à la Conférence du Travail.

M. Jean-G. Lossier a été habilité en qualité de privat-docent de sociologie.

A la Faculté de droit, c'est M. Paul Ossipow qui enseignera désormais le droit douanier en qualité de privat-docent.

La Faculté de médecine a proposé et fait adopter par le Sénat et le Conseil d'Etat la nomination de M. le D^r Théodore Reh, ancien professeur extraordinaire d'hygiène et de bactériologie, en qualité de professeur honoraire de l'Université, en raison des services éminents rendus à la science et à l'enseignement. M. le professeur Albert Jentzer est actuellement en congé pour voyages d'études aux Etats-Unis. Il est remplacé par MM. les professeurs Robert Montant et René Patry.

Ce semestre, M. le professeur René Gilbert est remplacé pour le cours de radiologie dentaire par M. le D^r Georges Voluter, privat-docent.

L'an passé je vous signalais la nomination de six professeurs et chargés de cours nouveaux à la Faculté de médecine et le départ de quatre professeurs titulaires. La Faculté n'a pas manqué de prendre congé et d'exprimer sa reconnaissance aux professeurs démissionnaires ou atteints par la limite d'âge, soit dans des réunions intimes, soit à l'occasion des leçons inaugurales de leurs successeurs. Il s'agissait de MM. les professeurs Franz Leuthardt, Pierre-Marie Besse, Zareh Cheridjian, Jean-Alfred Veyrassat et Jean-Amédée Weber.

Cette année, en plus de la promotion de M. le professeur Werner Jadassohn, qui passe à l'ordinariat, il n'y a pas eu moins de sept nominations dans la même Faculté. Ce renouvellement considérable pourvoit les chaires d'espérance et de forces jeunes. Il engage aussi de grandes responsabilités pour l'avenir.

Le 23 juillet 1947, le Conseil d'Etat nommait M. le D^r André Montandon, professeur extraordinaire de clinique et policlinique d'oto-rhino-laryngologie, M. le D^r Karl-Max Walthard, professeur extraordinaire de physiothérapie et d'hydrologie médicales et M. le D^r Michel Demole, chargé de cours de diététique. Le 5 août, M. le D^r Pierre Favarger recevait, en qualité de professeur extraordinaire, l'enseignement de la chimie physiologie. La chirurgie générale et la chirurgie opératoire étaient dévolues le 14 novembre à M. le D^r Robert Montant et, le même jour, la policlinique chirurgicale à M. le D^r René Patry, tous deux nommés professeurs extraordinaires. Enfin, le 30 décembre 1947, M. le D^r Jean-Aimé Baumann était appelé aux fonctions de professeur ordinaire d'anatomie.

En octobre 1947, la troisième journée thérapeutique clinique a réuni à Genève 437 participants, dont 209 médecins de Genève, 204 médecins suisses et étrangers et 24 étudiants. Il s'agit d'une série de sept leçons organisées par M. le professeur Bickel et la Clinique thérapeutique de l'Université de Genève. On se rendra compte de l'effort accompli par le directeur de la clinique thérapeutique et ses collaborateurs en étudiant le texte des leçons professées à cette occasion, réunies dans un volume publié à Genève en 1947.

Le succès de cet effort considérable s'affirme de plus en plus et fait connaître les résultats étonnants des découvertes les plus récentes en thérapeutique.

L'Institut de médecine dentaire a eu la charge d'organiser le cours de perfectionnement pratique de prothèse partielle, de trois jours, du 19 au 21 mars 1948, cours qui n'a pas réuni moins de 250 praticiens de la Suisse et de l'étranger. Les heureux résultats de cette réunion sont dus pour la plus grande part au concours des professeurs de l'Institut.

A la Faculté de théologie pas de changement, ce qui ne diminue en rien la part qu'elle prend aux travaux de l'Université et ses propres initiatives. Il n'est pour s'en rendre compte que de se rappeler que tous les candidats au baccalauréat doivent présenter et soutenir une thèse, ce qui entraîne pour les professeurs des directions et des examens attentifs et donne lieu à des séances publiques très suivies.

L'Ecole d'architecture s'est fait connaître par une exposition des travaux de ses élèves qui s'est tenue au Musée Rath en juin 1947 et qui pour beaucoup a été une véritable révélation.

M. Eugène Beaudouin, directeur des études, qui a été momentanément en congé, dirige actuellement un voyage des étudiants en France.

Il convient de mentionner encore les nominations qui concernent la dite Ecole, celles de M. Louis Villard comme chargé de cours d'acoustique, celle de M. le D^r Nicolas Betchov au même titre pour l'hygiène, celle de M. Adrien Taponnier en qualité de professeur de construction.

* * *

Si occupés qu'ils puissent être par leurs travaux, si spécialisés par leurs disciplines, les professeurs et les étudiants ne doivent pas perdre le sens de leur communauté, de l'unité native de leurs vocations. C'est dans ce but qu'on a institué les cours généraux et publics et que cette année leur première série a pris comme thème, selon les suggestions de M. le professeur Marcel Raymond « La recherche de la vérité et la formation de l'homme ».

Les sept leçons qui lui ont été consacrées sous des titres variés et avec la plus entière liberté par des professeurs de toutes les Facultés ont été suivies par un public fidèle. La tentative mérite donc d'être répétée dans une formule analogue. Les autres leçons publiques ont soit pris des sujets connexes, soit répondu aux préoccupations particulières de leurs auteurs. Quels que soient les objets de ces cours publics, l'essentiel est que les étudiants leur accordent plus nombreux encore leur audience, sans craindre d'échapper ainsi à la sujétion de leurs programmes réglementaires et en témoignant d'une volonté plus large de culture.

* * *

L'an passé je ne croyais pas pouvoir dégager de nos contacts avec l'ensemble de nos étudiants autre chose qu'une impression de masse pas très significative. Il en a été tout autrement cette année. Non pas qu'il nous soit possible d'enfermer dans des définitions précises les caractéristiques des générations actuellement présentes à l'Université. Heureusement leurs individualités sont trop affirmées et leur nombre trop divers pour

qu'ils puissent être modelés sur un gabarit uniforme. Mais grâce à l'esprit d'initiative du Comité de l'Association générale et à l'Association elle-même notre collaboration est devenue plus intime. Cette collaboration s'est établie et poursuivie pour un grand nombre de problèmes qui nous sont communs. Nous avons été heureux de connaître les opinions, les avis, les désirs et les propositions des étudiants et d'échanger avec eux nos vues. Leurs intérêts sont les nôtres et nous ne séparons pas leur cause de celle de l'Université. Cela ne veut pas dire que nous tombons toujours et tout de suite d'accord, car nos visions des responsabilités et des réalisations ne sont pas forcément semblables. Mais nous nous sommes toujours accordés lorsqu'il s'est agi de mettre en harmonie la liberté de nos mouvements et de notre pensée avec les méthodes qui doivent rester celles de véritables universitaires : le respect des convictions, la critique des jugements, la recherche objective des solutions justes. Nous avons été heureux de constater que nos étudiants, si différents qu'ils puissent être par leurs origines et leurs formations, ont vécu en bonne harmonie et en saine camaraderie, selon un ordre que nous ne leur avons pas imposé mais qu'ils ont reconnu nécessaire et librement accepté. Avouons que ces derniers temps, cela n'a pas été toujours facile.

Evidemment notre première rencontre fut un peu décevante. Ce fut à la Soirée de Bienvenue du 3 décembre 1947, soirée animée et joyeuse sans doute, mais qui nous laissait à penser que la poésie française et sa remarquable interprétation leur étaient encore peu accessibles. Mais bientôt nous nous entendîmes sur un autre terrain. Il s'agissait une fois de plus de l'abandon au Fonds d'entr'aide d'une ancienne cotisation de la Caisse de compensation. Nous avions espéré un temps recevoir de l'Etat l'équivalent des sommes abandonnées par les étudiants pour constituer un fonds de secours surtout pour les réfugiés et émigrants. Cela ne fut pas possible et l'Association générale consentit tout de même pour cette année le versement d'une somme supplémentaire de Fr. 2,50 par étudiant et par semestre pour alimenter l'Office d'entr'aide que gère un comité présidé par M. le professeur Briner, avec la collaboration de M. Collart et de représentants des étudiants. Nous avons pu ainsi parer au plus pressé et intervenir dans bien des cas urgents.

La situation des étudiants coupés de leur pays d'origine reste cependant tragique. L'Entr'aide universitaire internatio-

nale et certains fonds de secours peuvent être mis à contribution. Mais ce n'est pas qu'à Genève que le problème des réfugiés, et plus particulièrement des étudiants réfugiés, reste douloureux. Il s'agira de savoir ce que notre pays peut et doit faire dans une entreprise humanitaire qui s'étudie et s'organise lentement tandis que les années passent et que les besoins subsistent et même augmentent.

L'Association générale a préparé et très convenablement mené à chef la réception de M^{me} Franklin D. Roosevelt, dans une séance mémorable, ici même, le 18 décembre 1947.

Son groupe Pro Arte organise des séances de musique. Il a été en relations avec le Réarmement moral pour faire représenter l'adaptation française de la pièce « L'élément oublié ». La date un peu prématurée n'était pas très propice pour convenir à un nombreux public d'étudiants, mais l'expérience fut encourageante et mérite d'être renouvelée.

Une entreprise délicate de l'Association générale fut celle de la transformation de son journal. Après bien des discussions, la décision a été prise d'abandonner le titre des *Feuillets* et sa composition en fascicule et de lancer un nouvel organe, *La Cité Universitaire*, paraissant plus régulièrement et plus fréquemment sur un grand format. Le règlement arrêté lors de la fondation des *Feuillets* prévoyait la censure préalable des autorités universitaires, censure qui n'avait du reste jamais été exercée mais qui n'en engageait pas moins la responsabilité de l'Université. Le comité de l'A.G., nanti d'une nouvelle rédaction, tint à s'affranchir de ce contrôle. Il n'eut guère de peine à établir que les journaux des autres Universités suisses paraissaient sous la seule responsabilité de leurs rédacteurs et administrateurs et sans censure. Le Bureau du Sénat s'est donc laissé convaincre et *Cité Universitaire* a été lancée ce semestre selon un statut qui lui laisse une pleine indépendance. L'information des étudiants en a déjà été facilitée et l'expérience nous paraît satisfaisante.

Il est de tradition que les étudiants expriment également leurs vœux et doléances sous une forme plaisante, humoristique, satyrique, bruyante peut-être, mais en tout cas spirituelle. Pour hâter la création d'un Restaurant Universitaire, ceux de Genève ont pris le parti d'aller pique-niquer autour de la place Neuve, le 4 mai 1948. A en juger par les réactions en général favorables de la presse, ils ont réussi à intéresser le public à leur cause.

Je leur recommande, pour l'avenir, de prendre la précaution de se mettre sans équivoque possible en accord avec les règlements de police et de se défier des improvisations qui peuvent être faussement interprétées.

Quant au fond même du problème, ils savent que M. le conseiller administratif Maurice Thévenaz fait tous ses efforts pour leur aménager un local convenable et que les études en cours ont établi que l'exploitation d'un restaurant universitaire apparaît comme une chose très réalisable, moyennant certains sacrifices financiers du début. Le projet n'est donc nullement enterré. Mais il est prudent de recourir à des mesures provisoires pour que, l'hiver prochain, l'alimentation des étudiants puisse se faire à des conditions aussi peu onéreuses que possible. Pour cette raison, nous les avons informés des résultats d'une première enquête et nous espérons bien ne pas nous en tenir à ces seules données.

Bien que la conférence du 21 mai 1948 sur « l'O.N.U. et la guerre froide » ait été prononcée au cours d'une séance privée réservée aux seuls étudiants, l'Université ne peut accepter que l'orateur, vice-président de la Fédération des Sociétés pour l'O.N.U., ait été un long moment empêché de se faire entendre, grâce à une obstruction systématique et bruyante. Après avoir obéi aux injonctions de M. le professeur Victor Martin, président du groupe genevois pour les Nations Unies, les manifestants ont dû se rendre compte que les cris et les bruits de tous genres ne sont pas des arguments valables et que de tels procédés ne sauraient être tolérés dans notre maison. Plutôt que d'être obligé de recourir aux sanctions disciplinaires qui sont à sa disposition, le Recteur veillera à l'avenir, sans doute avec l'accord des étudiants, pour que des incidents de cette nature, étrangers à nos traditions, ne se reproduisent pas.

L'Association générale des étudiants nous rend des services fréquents pour nos relations extérieures, pour diverses correspondances relatives à des échanges, des séjours et des informations. C'est elle qui s'est chargée de recevoir à Genève les étudiants de Padoue.

En avril 1948, grâce à un comité présidé par M. Edmond Turrettini et à la Société romande de spectacles, il a été possible d'organiser à la salle de la Réformation les représentations données par les Escholiers du Languedoc de l'Université de Montpellier. Le Mystère d'Adam et Eve et la Nativité de Mar-

guerite de Navarre nous ont montré quel bel effort et quelle haute inspiration pénètrent la collaboration des professeurs et des étudiants de Montpellier et quel exemple ils nous donnent. Nous avons éprouvé un vif plaisir à nouer à cette occasion des liens d'estime et d'amitié avec M. le doyen Boursier et MM. les professeurs Jourda, Pitanque et Talladoire et à entendre la belle conférence introductive de M. le professeur Jourda. Mais ce sont nos étudiants qui se sont occupés de leurs camarades de Montpellier et leur ont fait connaître Genève. Vous pouvez croire qu'ils n'ont pas eu de peine à s'entendre très cordialement avec eux.

Si l'Association générale remplit ainsi son rôle, il est juste que nous rappelions ici les nombreux groupements qui participent aussi fort utilement à la vie universitaire et que nous les remercions de leurs précieux appuis. Les sociétés d'étudiants nationales et étrangères sont de ce nombre et nous sommes très heureux de connaître et d'apprécier leurs diverses activités. La Société d'étudiants tessinois la Lega, de concert avec la Société tessinoise de Genève, a célébré le 24 avril le 150^e anniversaire de l'indépendance du Tessin. Ce fut une soirée charmante, commencée par un dîner, auquel le Recteur eut l'honneur d'être convié, et continuée par une séance publique à l'Aula. Les Tessinois et Tessinoises de Genève encadrèrent de leurs chants les discours du président de la Lega et les deux belles conférences de M. le conseiller d'Etat Brenno Galli et de M. le professeur Albert Malche.

L'Association des candidats en médecine a été cette année chargée de l'organisation à Genève des Journées des Cliniciens suisses, les 28, 29 et 30 mai. Elle s'est fort bien acquittée de cette tâche. Les professeurs de la Faculté de médecine ont fait aux étudiants venus des diverses universités suisses des leçons très suivies et le Comité de l'Association des candidats en médecine s'est ingénié à alterner les séances de travail avec des réceptions amicales, de telle façon que nos hôtes de quelques jours ont remporté de la Faculté et de Genève une impression favorable.

La Maison Internationale des Etudiants, que dirige M^{lle} Violette Balmer sous l'égide de M. Guillaume Fatio, le Foyer des étudiantes de M^{me} Jeanne Champ-Renaud, les aumôneries protestante et catholique, les associations d'étudiants et d'anciens étudiants des Facultés des lettres et des sciences écono-

miques et sociales, le Cercle juridique, enfin l'Association des anciens étudiants de l'Université, rappelée à la vie par un comité que préside M. le professeur François Pfaeffli, d'autres institutions et corporations que je ne saurais tous nommer contribuent à créer une ambiance favorable autour de notre maison et proposent aux étudiants autant d'occasions de rencontres amicales, d'enrichissement de l'esprit, d'adaptation à l'existence à Genève. Leurs services sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les dénombrer ici.

Je me demande cependant si nos étudiants épuisent toutes les ressources qui sont mises à leur disposition, s'ils connaissent suffisamment les indications de nos programmes et de nos affiches. Aujourd'hui même nous avons la preuve que plusieurs concours n'ont point eu de participants et même certaines bourses de candidats. Les étudiantes se rendent-elles compte que le Fonds Emilie Gourd a été spécialement constitué pour elles en 1946, par la famille de M^{lle} Emilie Gourd. Il s'agit d'une bourse d'études ou de subsides pour l'impression de thèses.

Sans doute les bourses américaines provoquent toujours de l'intérêt. Mais il en existe d'autres, des bourses françaises en particulier. L'Institut suisse de Rome est prêt à loger des hôtes et la Société académique a doté ce premier séjour d'une subvention appréciable.

La Caisse de subsides pour les étudiants suisses est toujours à l'œuvre et une commission du Grand Conseil étudie l'extension d'un régime pour lequel des moyens et un statut doivent encore être trouvés.

Les étudiants connaissent en revanche bien les œuvres qui défendent leur santé et qu'ils soutiennent de leurs propres deniers. Le Sanatorium Universitaires Suisse continue son utile carrière ; il n'a pas toujours assez de place pour les candidats à un séjour à Leysin, mais les retours attestant les guérisons sont heureusement fréquents.

La Caisse-maladie, que gèrent MM. les professeurs Pierre Gautier, Claudius Terrier et Claude Du Pasquier, avec notre caissier, M. Michaud, a été cette année l'objet de requêtes plus nombreuses ; elle est actuellement en déficit, notamment à cause de nombreux cas de tuberculose, et, pour rétablir son équilibre, l'introduction d'une finance d'entrée va s'imposer. Les cotisations à Genève sont en général plus basses que celles des autres Universités suisses. Mais leur relèvement ne pourrait

pas être évité dès le moment que l'on voudrait étendre l'assurance aux étudiants en médecine durant leurs périodes de stage dans les hôpitaux et à ceux des autres Facultés qui sont occupées à ces travaux de thèses pendant les vacances.

L'examen préventif avec radio-photographie, qui se pratique actuellement avec beaucoup de soin et de dévouement à la Policlinique médicale, déchargera peut-être bien la caisse-maladie. En tout cas il est fondé d'attendre de lui des résultats utiles dès qu'il pourra être renouvelé chaque année et non pas fait seulement au moment de l'immatriculation. Les étudiants comprennent sans doute les raisons qui le rendent obligatoire.

Personne ne conteste plus aujourd'hui l'utilité des sports, tant au point de vue de l'hygiène que comme élément de la camaraderie et du rapprochement des étudiants. Ils ont pleinement droit de cité à l'Université et le maître des sports, M. Jean Brechbühl, assisté du comité de la section sportive de l'Association générale et du comité présidé par M. le professeur Walthard, s'ingénie à leur donner toute l'impulsion nécessaire. La chronique nous a renseignés sur le succès croissant des cours de ski, qui comportent malheureusement une proportion importante d'accidents, sur les compétitions toujours très animées, peut-être plus que l'éducation physique proprement dite.

La Section sportive a reçu en octobre 1947 des équipes de l'Ecole polytechnique de Paris, venues à Genève disputer des matches de football, de basket-ball et d'escrime. Ce fut l'occasion de réunions très cordiales auxquelles prirent part les chefs et les moniteurs de gymnastique de la célèbre école, et les amitiés nouées se sont sans doute renouvelées récemment à Paris, lors d'un séjour et d'une revanche des équipiers genevois. Le général commandant l'Ecole Polytechnique avait, en effet, eu la gentillesse d'inviter les étudiants de notre Université.

L'entraînement de cet hiver a été couronné par une séance de distribution des prix et un bal au Kursaal de Genève le 6 mars 1948.

Les sports alpestres, dont l'intérêt sur le plan scientifique n'est point contestable, demandent, pour être sérieusement pratiqués, une initiation et un entraînement sérieux. C'est pour cette raison que le Club alpin académique associe les étudiants attirés par la haute montagne à leurs aînés plus expérimentés et détenteurs d'une forte tradition.

Les arrangements pris avec la colonie de vacances « En Plein Air » faciliteront sans doute les séjours et les excursions des alpinistes dans la région du Lac Champex.

Mais le Club alpin académique se trouve en face d'une tâche encore plus intéressante par suite du magnifique don qu'il a reçu de M. le Dr et de Madame Henri von Waldkirch, de Zurich. En souvenir de Hans-Ulrich von Waldkirch, tombé à la montagne, M. et Mme von Waldkirch ont annoncé leur intention de doter le Club Alpin Académique d'un fonds de 50.000 francs pour la construction d'une cabane qui portera le nom de leur fils et sera en premier lieu destinée aux courses de montagne des étudiants de Genève. Cette marque de confiance honore le Club mais les généreuses dispositions de M. et de Mme von Waldkirch nous touchent profondément. En nous affirmant leur attachement à l'Université qui porte comme eux le deuil d'une douloureuse séparation, elles nous confèrent une mission, celle de faire d'un pieux souvenir un exemple. Nous leur exprimons ici notre respectueuse reconnaissance.

* * *

Au début de cette année scolaire, je vous ai fait part des changements intervenus dans la composition du Bureau du Sénat de l'Université. En remplacement de M. le professeur Georges Sauser-Hall, démissionnaire, la réunion des professeurs ordinaires, le 3 juillet 1947, a appelé aux fonctions de vicedirecteur M. le professeur Georges Tiercy et, le 29 octobre 1947, en remplacement de M. le professeur Rolin Wavre, M. le professeur Walter Yung aux fonctions de secrétaire du Sénat.

En acceptant ce mandat, M. Georges Tiercy savait ce qu'il signifiait dans un proche avenir. En effet, dans leur séance du 28 mai 1948, les professeurs ordinaires l'ont choisi pour être recteur de l'Université dans les années 1948-1950.

C'est avec la plus grande satisfaction et la plus entière confiance, Mesdames et Messieurs, qu'en votre nom à tous je salue ici cette nomination.

Sans doute M. Tiercy aurait pu penser qu'il avait déjà fait sa large part en occupant pendant neuf années le décanat de la Faculté des sciences, que les charges nombreuses et lourdes dont il a été et dont il est revêtu dans les organisations scientifiques

de notre pays et dans celles qui appartiennent au plan international, les responsabilités qu'il assume, la direction de l'Observatoire, ses enseignements et ses travaux personnels, constituaient pour lui autant de raisons légitimes de se tenir à l'écart de cette nouvelle tâche. Il n'a pas invoqué de si justes motifs et s'est très simplement mis à la disposition de ses collègues. Nous lui devons, pour un semblable dévouement, une très profonde et très vive reconnaissance.

M. Tiercy met au service de l'Université son autorité et son expérience. Les sentiments d'estime et d'affection dont il est entouré lui ont préparé la voie. Il nous apporte en plus l'objectivité et la sérénité d'un savant qui, pour considérer les choses des cieux, n'a pas perdu contact avec la terre. Nos vœux les plus sincères lui sont acquis pour son rectorat.

Dans le Bureau du Sénat qui formera son conseil et en somme le Conseil de l'Université, MM. les doyens Paul Wenger, Henri de Ziegler, Claudius Terrier et Jaques Courvoisier restent à leurs postes. MM. les professeurs W.-Amédée Liebeskind et François Naville, le premier de la Faculté de droit, le second de la Faculté de médecine, viennent d'être désignés comme doyens.

Je ne sais trop comment exprimer à mes collègues du Bureau que je viens de nommer, de même qu'à MM. Battelli et Bickel qui se retirent, après avoir rempli excellemment leurs tâches, tous si assidus, si patients et si consciencieux, ma gratitude personnelle. Cette gratitude sans doute est celle de toute l'Université qui se rend compte du travail considérable et désintéressé qu'ils accomplissent, de leur souci constant pour le bien des institutions dont ils ont la garde, de leur parfaite obligeance. Mais comme j'ai été pendant deux ans le témoin et l'obligé de leurs qualités, c'est à moi de leur dire que le meilleur titre qu'ils se sont acquis à ma reconnaissance, et peut-être bien le plus précieux, tient au plaisir et à la sécurité que je trouve à leur compagnie.

Il n'en est autrement de vous Messieurs les professeurs, chers collègues, MM. les chargés de cours et privat-docent.

Et quant à vous, Mesdemoiselles les étudiantes et Messieurs les étudiants, vous donnez à vos vieux maîtres, en retour de leçons dont vous savez fort bien faire le tour et la critique, le trésor de votre jeunesse, de votre gaieté et de votre entrain. Ce n'est pas là tout ce que vous avez donné au Recteur. Mais c'est déjà bien assez pour qu'il vous en remercie.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Avons-nous le droit de nous complaire à notre propre spectacle? Dans les temps terribles dont nous n'arrivons pas à sortir, en présence d'un monde bouleversé qui souffre et qui lutte, pouvons-nous bannir de nos esprits l'angoisse qui étreint l'humanité? Certes non. Les fins dernières de nos vocations sont celles de la vérité, de la justice et de la paix et nous sentons notre impuissance à servir ces nobles causes. Notre science même n'a-t-elle pas aliéné son indépendance pour exciter de mauvaises passions ou pour détruire et la matière et l'esprit?

Nous nous sentons prisonniers de forces contraires à nos volontés qui sapent nos espérances et obscurcissent notre destinée. Nous n'échappons donc pas au débat intérieur qui met en cause notre mission.

A un moment où la prospérité de notre Ecole offrait un contraste étrange avec l'insécurité extérieure, Théodore de Bèze, premier recteur de l'Académie, écrivait le 4 mai 1564 à l'antistès zurichois Henri Bullinger « ... nous avons maintenant la certitude que si cette cité doit tomber, sa chute retentira dans les pays voisins et sera un désastre, même pour ceux qui n'en ont pas la moindre idée. Ce serait la ruine de la liberté ».

Cet appel à la défense de notre patrimoine retentit encore dans nos cœurs, car notre patrimoine d'aujourd'hui ce n'est pas seulement notre patrie que personne ne menace, ce sont les biens précieux auxquels cette journée est consacrée. Et ces biens existent. C'est par eux et pour eux que nous formons ici l'Université de Genève, l'institution d'un peuple libre et la communauté spirituelle de ceux qui la servent et de ceux qu'elle sert.

Ces biens, ce sont la liberté de notre action, de notre pensée, de notre parole et de notre recherche, l'accord de cette liberté avec la diversité de nos tempéraments, de nos idées et de nos conceptions, la vérité que nous nous efforçons de découvrir par les méthodes de notre raison, mais que nous ne démontrons que par des procédés vérifiables, sous la réserve de nos erreurs et de nos faiblesses, la paix que nous voulons vivre dans cette école, professeurs et étudiants, par notre compréhension mutuelle, la conjonction de nos efforts, l'unité de notre poursuite du bien et de la charité.

Ne sont-ce pas là, n'est-il pas vrai, les mobiles qui nous guident et l'esprit qui nous inspire?

Notre mission demeure donc de sauvegarder cette conception de la vie, de la rendre effective et créatrice, sensible à tous, s'imposant par l'évidence de sa vertu.

Si, dans notre petite société, les éléments d'une entente et d'une action communes sont de cette façon conservés, vivifiés et fortifiés, nous ne sommes pas les seuls à obéir aux mêmes impératifs et dans le monde l'entente subsiste entre ceux qui leur vouent une fidélité indéfectible.

Nous ne devons donc pas désespérer un jour de leur victoire. Mais l'œuvre immédiate à laquelle nous sommes conviés est d'entretenir et d'alimenter le foyer autour duquel nous sommes réunis, d'éclairer de ses flammes la route de ceux qu'il attire et de leur transmettre avec confiance le flambeau qu'à leur tour ils y auront allumé.

Quid volo nisi ut ardeat. Post Tenebras Lux.